

RÈGLEMENT DE BOURSE

Appel à candidatures ouvert du 15 février au 15 mai 2017

1. INTRODUCTION

Le présent règlement fournit les informations nécessaires pour le dépôt d'une demande de bourse de mobilité d'un(e) étudiant(e) de master francophone en STAGE PROFESSIONNEL en milieu socio-économique. Les bourses de mobilité de stage professionnel doivent permettre de découvrir le monde de l'entreprise et d'acquérir une première expérience facilitant l'accès à l'emploi.

Les dossiers de candidature sont à télécharger à partir de la page Internet de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) en Asie – Pacifique : <https://www.auf.org/bureau/bureau-asie-pacifique/>

2. OBJECTIFS DE LA BOURSE

La bourse de mobilité devra répondre aux objectifs suivants :

- servir le projet professionnel de l'étudiant ;
- permettre à l'étudiant de mieux s'adapter aux exigences du marché de travail ;
- permettre à l'étudiant d'acquérir une expérience professionnelle et des compétences spécifiques utiles à la future insertion dans le champ professionnel choisi ;
- permettre à l'étudiant une immersion culturelle dans un nouveau milieu francophone, à la fois au sein de la structure professionnelle d'accueil et dans le cadre plus large de la société locale ;
- contribuer à la facilitation du partenariat entre l'établissement d'origine et la structure d'accueil et à l'internationalisation de la formation professionnelle.

3. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Le candidat doit répondre aux conditions suivantes :

- être inscrit en 2016-2017 dans un master francophone accompagné par l'AUF en Asie-Pacifique (voir page 4 ci-après) ;
- être inscrit en 2016-2017 dans un établissement d'enseignement supérieur à jour de ses cotisations à l'Agence universitaire de la Francophonie ;
- être originaire d'un pays de la région Asie-Pacifique (Vietnam, Laos, Cambodge, Chine, Mongolie, Vanuatu, etc.) ;
- avoir moins de 35 ans (au plus tard à la date de clôture de l'appel à candidatures) ;
- effectuer sa mobilité dans un environnement francophone ;
- effectuer sa mobilité dans un pays autre que son pays d'origine et autre que celui où il suit le master (exemple : un étudiant cambodgien inscrit en master francophone au Vietnam, ne peut pas demander une bourse de stage professionnel ni au Vietnam, ni au Cambodge, il pourra effectuer sa mobilité en Asie (Thaïlande, Japon, etc.), en Afrique ou dans un pays du Nord (France, Belgique, Canada, etc.) ;
- produire l'ensemble des pièces demandées : diplômes, attestations officielles, relevé des notes...
- déclarer sur l'honneur toute prise en charge financière autre que celle demandée par l'AUF ;
- décrire son projet professionnel ;
- fournir une attestation de la structure d'accueil appartenant au monde socio-économique (entreprise, cabinet d'architecte, d'avocat, etc.) justifiant de son intérêt à accueillir le candidat.

La structure d'accueil doit justifier de sa capacité à accueillir le stagiaire et à organiser le stage ;

Dans le cadre de cette action, ne sont pas éligibles les dossiers des candidats provenant d'établissements membres qui ne sont pas en règle de leur cotisation auprès de l'AUF.

Les candidats font valider leur dossier par leur établissement d'origine qui, dans le cas de candidatures multiples, procède à leur classement, assorti d'un avis motivé. Les dossiers de candidatures sont transmis aux implantations de l'AUF en Asie-Pacifique (cf. liste des implantations dans le document de présentation). Après examen de leur recevabilité, les dossiers seront soumis à la sélection de la Commission régionale d'experts.

Les résultats sont portés à la connaissance des candidats par mise en ligne des listes d'admission sur le site internet de l'AUF en Asie-Pacifique (<https://www.auf.org/bureau/bureau-asie-pacifique/>) Les admis sont avertis par courrier à l'initiative des implantations concernées.

4. CALENDRIER

- | | |
|--|-----------------------|
| • Date de lancement de l'appel à candidatures : | 15 février 2017 |
| • Date limite de soumission des dossiers de candidature : | 15 mai 2017 |
| • Étude administrative des dossiers de candidatures : | 20 mai au 31 mai 2017 |
| • Évaluation des dossiers par la CRE : | 10 juin 2017 |
| • Annonce des résultats aux candidats : | 15 juin 2017 |

5. CRITÈRES DE SÉLECTION DES CANDIDATS

Les principaux critères retenus pour la procédure de sélection sont :

- la qualité pédagogique du dossier (notes, motivation, avis du responsable du master et du plus haut responsable de l'établissement) ;
- les objectifs professionnels recherchés par le candidat ;
- l'opportunité d'emploi à l'issue du stage en entreprise ;
- la dimension francophone du projet.

6. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

- **Les bourses sont accordées pour une période allant de 60 jours à 90 jours maximum.** Cette durée ne peut ni être morcelée, ni prolongée, ni interrompue, (sous peine de remboursement de la bourse en cas de non-respect des clauses). La période de mobilité est arrêtée par l'AUF qui tient compte, dans la mesure du possible, des souhaits du boursier.
- **La mobilité devra démarrer entre le 1^{er} juillet 2017 et le 1^{er} décembre 2017.** Toute demande de départ après cette date sera refusée.
- À qualité égale de dossiers, la priorité sera donnée aux demandes pour lesquelles un **co-financement** est prévu. Le co-financement est ici compris comme tout soutien financier ou d'appui à la mobilité (logement, déplacement, subsistance ...). Le montant du co-financement viendra ainsi se soustraire à la bourse de l'AUF en Asie-Pacifique.

7. LES BOURSES ACCORDÉES COMPRENNENT EXCLUSIVEMENT ET AU MAXIMUM

- un **titre de transport** émis par l'AUF et mis à la disposition du boursier, lui permettant d'effectuer le voyage aller-retour de son pays d'origine vers le pays d'accueil. Le titre de transport n'est pas modifiable, notamment quant aux dates (le choix du moyen de transport appartient à l'Agence universitaire de la Francophonie ; les excédents de bagages ne sont pas pris en charge) ;
- une bourse **mensuelle forfaitaire d'entretien** établie en fonction du niveau de vie dans la région d'accueil, versée dans la limite de la durée de la bourse accordée et sous réserve de confirmation par la structure d'accueil de l'assiduité du boursier. **Cette bourse est fixée à 810 euros par mois pour les pays du "Nord" (Belgique, France, Canada, etc.) et à 570 euros par mois pour les pays du « SUD ».** Toutes les formalités (logement, visa, vaccination...) sont à la charge du boursier ;
- une **assurance maladie, accident, rapatriement**, prise en charge par l'AUF. Le boursier devra en outre justifier des vaccinations et visas requis pour se rendre et résider pendant toute la durée de son stage dans le pays d'accueil.

À l'expiration de la bourse, le (la) bénéficiaire est tenu(e) de remettre un rapport (compte-rendu de stage, appréciation du séjour et intérêt pour la Francophonie), dans un délai de deux mois (un exemplaire à l'AUF, un à la structure d'accueil et un à l'établissement d'origine).

8. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

ATTENTION : Le dossier doit obligatoirement être envoyé aux implantations de l'AUF en Asie – Pacifique de l'AUF **le 15 mai 2017 au plus tard**. Pour être complet, le dossier doit comprendre les pièces suivantes. L'absence de l'une d'entre elles entraîne automatiquement son rejet.

- le formulaire de **demande de bourse** de stage dûment complété et signé ;
- un **curriculum vitae** actualisé avec une photo d'identité ;
- les **relevés de notes** (Pour le master de 2 ans : notes d'un semestre si le candidat est en M1, notes de 3 semestres si le candidat est en M2. Pour le master d'un an (M2) : note d'un semestre)
- un **projet de stage détaillé** (au minimum une page dactylographiée à interligne simple) à réaliser dans le cadre d'un projet professionnel ;
- une **lettre de motivation** dans laquelle sont précisés les objectifs de stage et les perspectives professionnelles qui s'y rattachent ;
- l'**avis motivé** du directeur du master, approuvant le programme de stage ;
- l'**attestation d'accueil** délivrée par la structure d'accueil et/ou l'attestation justifiant l'opportunité d'emploi à l'issue de la mobilité et du stage en entreprise ;

Toutes les pièces constitutives du dossier doivent être rédigées en français. L'absence de l'une d'entre elles entraîne automatiquement son rejet. Le candidat ne peut présenter qu'un seul dossier de candidature.

ATTENTION : Ce dossier complet doit être envoyé en 2 exemplaires (1 original et 1 copie numérisée) aux implantations de l'AUF en Asie – Pacifique (voir page 5 ci-après). Celui-ci doit être reçu dans nos bureaux **le 15 mai 2017** au plus tard.
AUCUNE PIÈCE COMPLÉMENTAIRE NE SERA ACCEPTÉE APRÈS L'ENVOI DU PRÉSENT DOSSIER

Liste des Masters Francophones Accompagnés par l'AUF en Asie-Pacifique

N°	Implantation	Université de délocalisation du master	Université partenaire	Intitulé de la formation	Remarques
1	Hanoï, Vietnam	Université nationale du Vietnam à Hanoï – École des Sciences	Université du Sud Toulon Var	Master Matériaux avancés et Environnement	
2	Hanoï, Vietnam	Université d'Architecture de Hanoï	ENS d'Architecture de Toulouse	Master DPEA « projet urbain, patrimoine et développement durable »	
3	Hanoï, Vietnam	Université d'Architecture de Hanoï	ENS d'Architecture de Normandie	Master Architecture-Paysage	
4	Hanoï, Vietnam	Université nationale du Vietnam à Hanoï	Université Claude Bernard Lyon 1 Université de La Rochelle	Master Informatique (IFI)	Seules les candidatures en M2 sont éligibles
5	Hanoï, Vietnam	Université de Pharmacie de Hanoï	Université Paris-Descartes Université Aix-Marseille Université Toulouse II Paul Sabatier	Master inter-régional de Pharmacie	Seules les candidatures en M2 sont éligibles
6	Hanoï, Vietnam	Université nationale du Vietnam à Hanoï – Ecole des sciences sociales et humaines de Hanoï	Université de Toulouse 2 Le Mirail	Master 2 professionnel de Psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent	
7	Hanoï, Vietnam	Académie diplomatique du Vietnam	Université Jean Moulin Lyon 3	Master 2 Sciences Politique-Relations internationales, Spécialité « Francophonie et Relations internationales »	
8	Hanoï, Vietnam	Université nationale du Vietnam à Hanoï – Faculté de Droit	Université Montesquieu-Bordeaux IV Université Jean Moulin Lyon 3 Université Toulouse 1 Capitole Université Libre de Bruxelles Université de Laval au Québec Deux établissements de la sous-région (Cambodge et Laos)	Master 2 Droit de la coopération économique et des affaires internationales	
9	Hanoï, Vietnam	Université nationale du Vietnam à Hanoï – École Sciences Sociales et Humaines	Université de Toulouse II – Le Mirail	Master 2 Sociologie des Organisations et de l'Action Publique	
10	Hanoï, Vietnam	Ecole supérieure de Commerce extérieur de Hanoï	Université Rennes 2	Master 2 Relations économiques euro-asiatiques	
11	Hanoï, Vietnam	Université de Hanoï	Université catholique de Louvain	Master en études francophones	
12	HoChiMinh-ville, Vietnam	Université de Droit de HoChiMinh-ville	Université Montesquieu-Bordeaux IV Université Jean Moulin Lyon 3 Université Toulouse 1 Capitole Université Libre de Bruxelles	Master 2 Droit international et comparé des affaires	
13	HoChiMinh-ville, Vietnam	Université d'Économie et de Droit	Université Panthéon-Assas Paris II	Master Droit des affaires internationales	
14	Phnom Penh, Cambodge	Université Royale de Droit et des sciences économiques	Université Panthéon-Assas Paris II	Master Droit International et Comparé (DIC)	
15	Phnom Penh, Cambodge	Université Royale des beaux arts	Institut national des Langues et Civilisations orientales	Master « Langues, cultures et sociétés du monde »	
16	Vientiane, Laos	Institut de la Francophonie pour la Médecine tropicale (IFMT)	Université nationale du Laos Université de Laval (Canada)	Master Maladies tropicales et Santé internationale	Seules les candidatures en M2 sont éligibles

CONTACTS DE L'AUF EN ASIE-PACIFIQUE ET DE SES IMPLANTATIONS

<p>AUF en Asie – Pacifique N° 21, rue Le Thanh Tong ou Service des projets Salle 303, n°8 rue Tran Hung Dao Hanoï – Vietnam</p> <p>Téléphone : (844) 38 247 382 https://www.auf.org/bureau/bureau-asie-pacifique/</p>	<p>Professeur Sophie Goederoit – Directrice régionale Monsieur Claude-Emmanuel Leroy – Coordonnateur régional de projets Madame Le Thi Minh Hong – Responsable de projet Madame Phung Thi Thanh Tu – Chargée de projet Courriel : phung.thi.thanh.tu@auf.org</p>
<p>Centre numérique francophone (CNF) Salle A133, Bâtiment A École polytechnique – Université de Da Nang 54, rue Nguyen Luong Bang, Hoa Khanh-Lien Chieu, Da Nang Da Nang – Vietnam Téléphone : (84 511) 3 732 795</p>	<p>Monsieur Nguyen Le Duc Huy – Responsable du Campus numérique Francophone (CNF) Courriel : nguyen.le.duc.huy@auf.org</p>
<p>Implantation de Ho Chi Minh ville 49 Rue Nguyen Thi Minh Khai District 1, Hồ Chi Minh-Ville Ho Chi Minh-Ville – Vietnam Téléphone : (84-8) 3827 9550</p>	<p>Monsieur NguyenTan Dai – Responsable du du Campus numérique Francophone (CNF) Courriel : nguyen.tan.dai@auf.org</p>
<p>Implantation de Vientiane Faculté d'Ingénierie Bâtiment R1 – Campus de Sokpaluang Université nationale du Laos BP 7451, Vientiane – Laos Téléphone : (856 21) 31 46 99</p>	<p>Madame Julie El Moutaoukil Rousseau – Responsable de l'implantation Courriel : julie.el-moutaoukil-rousseau@auf.org Monsieur Vannapha Bouphapanya – Chargé de projet Courriel : vannapha.bouphapanya@auf.org</p>
<p>Implantation de Phnom Penh Institut de Technologie du Cambodge Bâtiment B Blvd. Confédération de la Russie B.P. 2365 – Phnom Penh – Cambodge Téléphone : (855) 23 23 883 135</p>	<p>Monsieur Im Kravong – Responsable de l'implantation Courriel : im.kravong@auf.org Monsieur Chey Sopheak – Chargé de projet Courriel : sopheak.chey@auf.org</p>
<p>Implantation de Port-Vila BP 76, Port-Vila – Vanuatu Téléphone : (678) 24 264 Télécopie : (678) 23 276</p>	<p>Monsieur Timothée Kolomoulé – Responsable de l'implantation Courriel : timothee.kolomule@auf.org</p>